

LE P'TIT JOURNAL DE ST ANDEOL DE VALS



Lettre d'information aux habitants de St Andéol de Vals (N° 14 -1er trimestre 2017)

Bonne année
2017

Le mot du Maire

2017..... Déjà !

Les fêtes de fin d'année sont terminées. J'espère qu'elles se sont bien déroulées pour vous, que vous avez bien profité du soleil abondant pendant cette période et que le Père Noël a été généreux.

A différents niveaux politiques, 2017 sera une année importante par les changements annoncés.

Changement à l'échelon national avec l'élection d'un nouveau Président de la République en mai et le renouvellement du Parlement en juin.

Changement à l'échelon intercommunal. Dans un premier temps, fin 2016, la Communauté de Communes du Pays d'Aubenas Vals (CCPAV) a perdu la commune de Lachamp-Raphaël mais a récupéré celle de Lavilledieu.

Ensuite au 1^{er} janvier 2017 les Communautés de Communes du Pays d'Aubenas-Vals et du Vinobre ont fusionné, donnant naissance à la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA). La nouvelle entité intercommunale regroupe ainsi 29 communes et environ 40 000 habitants. Et l'on parle déjà pour 2020 d'une possible Communauté d'Agglomération (de 50 000 à 60 000 habitants) qui conforterait Aubenas dans son rôle de capitale de l'Ardèche méridionale.

Pas de changement prévu au niveau communal. Cependant nos communes rurales apparaissent de plus en plus petites à l'échelle intercommunale. De nombreuses communes nouvelles, résultant de la fusion de plusieurs communes, ont vu le jour dans beaucoup de départements. Pour l'instant pas de commune nouvelle en Ardèche, mais l'idée suit son chemin et des réunions entre Maires ont lieu pour étudier les avantages et les inconvénients de telles fusions. Je ne manquerai pas de vous informer sur le sujet et, s'il y avait lieu, de vous réunir pour en débattre.

Nous sommes dans une phase de profonde mutation, qui a commencé l'an dernier avec la fusion des anciennes régions pour donner naissance aux grandes régions que nous connaissons aujourd'hui.

Tous ces changements ne doivent pas nous faire oublier la réalité quotidienne de la commune et les besoins qui en résultent. Je me limiterai dans ce qui suit aux principaux points.

Le PLU entre dans une année décisive pour son élaboration. Nous serons amenés à en reparler lors de réunions publiques.

Le chantier de la place du four communal, commencé avec l'aide de quelques volontaires assidus, sera achevé pour le printemps. Un grand merci à ces volontaires et félicitations pour le travail déjà réalisé.

En 2017, en collaboration avec La Poste, on va finaliser la dénomination des rues et la numérotation de chaque maison dans la commune. Cet adressage est indispensable pour La Poste, la gendarmerie, les services de secours et de livraison ainsi que pour l'arrivée de la fibre optique qui sera installée progressivement dans la commune entre 2020 et 2023. Il faudra compter 1 an pour que tout soit terminé.

La rénovation du centre-bourg se poursuivra avec l'étude de la restauration de l'ancienne Mairie et de l'église. Ce sont des dossiers importants qui nécessitent des études complètes et des recherches de crédits. Les travaux demanderont plusieurs années.

Les travaux d'entretien des routes et des chemins se sont trop éternisés l'an passé, en particulier à cause de pannes de matériel et d'un arrêt maladie assez long de l'un des cantonniers. J'espère que cette année tout se passera mieux et que le travail nécessaire sera terminé en temps utile.

J'en profite pour vous rappeler que trop de parcelles privées ne sont plus que des roncières anarchiques. Je vous demande encore une fois de faire un effort pour entretenir vos terrains, comme la loi vous y oblige. C'est l'intérêt de tout le monde, en particulier en cas d'incendie.

Enfin, deux sujets importants posent problème: l'assainissement non collectif et le stationnement. Ils seront étudiés de façon systématique dans chaque hameau de la commune.

Cette nouvelle année sera encore une année bien remplie sur le plan de l'activité communale.

Pour terminer, cher lecteur, je vous souhaite très sincèrement une bonne année 2017 pour vous et ceux qui vous sont chers.

Bernard Meiss, Maire

Municipalité

Recensement

Le recensement de la population 2017 aura lieu du 19 janvier au 18 février.

La coordonnatrice communale est Elisabeth BILON-BERNARD et l'agent recenseur est Paul BERNARD.

Les personnes pourront effectuer le recensement par internet sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr, uniquement après le passage de l'agent recenseur.

Les travaux du dernier trimestre

Ces derniers mois, en plus de l'entretien courant, nos agents techniques ont reconstruit des murs écroulés :

- Au fond du hameau du Devès : c'est un enrochement avec des blocs de pouzzolane qui a remplacé un mur en pierres écroulé. Le travail a donné satisfaction aux riverains.
- Les murs en pierres soutenant le clos où se trouve la table de pingpong à l'entrée du bourg ont été rebâti à deux endroits.
- Un mur de pierres sèches soutenant le chemin communal au hameau du Monteil vient d'être entièrement reconstruit.

Je tiens à signaler que l'incivisme de certains administrés alourdit considérablement le travail des cantonniers. Les poubelles vertes, réservées aux ordures ménagères, ainsi que les box extérieurs devant l'atelier des cantonniers sous la salle polyvalente ne doivent pas servir pour entasser divers déchets encombrants. Les postes de télévision, micro-ondes, sièges de bureau, etc... doivent être apportés à la déchetterie de Labégude ou celle d'Aubenas, ce qui sera un acte de civisme dans le respect de tous.

Marc Deves, 1^{er} Adjoint

Périscolaire



Le groupe des PS/MS continue son activité bricolage, jeux et apprécie les belles histoires illustrées, spécifiques à l'activité périscolaire.

De janvier aux vacances d'avril, l'activité « anglais » se poursuit de la GS au CM2.

Le groupe des CE2/CM1/CM2 s'initie aux rythmes et percussions sur divers instruments mis à leur disposition par l'intervenant.

Le groupe des GS/CP/CE1 découvre « la capoeira » (les enfants vous montreront...)



Etat civil

Mariage de Grégory BERT et Elodie VERNAY

le 3 décembre 2016. Tous nos vœux de bonheur !

Et bienvenue à Léon BOUR né le 24 décembre 2016 à Aubenas, fils de Simon BOUR et Emilie HALLAUER.

Informations pratiques

Vigilance : Que vous soyez raccordé à un réseau collectif ou individuel, vous ne devez jamais jeter de lingettes dans les WC. En effet les lingettes sont constituées de fibres synthétiques ultra-résistantes et mettent très longtemps à se dégrader. Elles sont la cause d'un grand nombre de canalisations bouchées et de pompes de relevage qui ne fonctionnent plus.

Les 8 comportements en cas de vigilance orange ou d'alerte pluie inondation

L'événement est annoncé mais n'a pas encore débuté :

1. Je m'informe : sur internet, auprès de ma mairie, sur les sites de vigilance météo et inondation, sur la radio France bleu, France info, les radios locales ou les autres médias.
2. Je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements.
3. Je me soucie des personnes proches, de mes voisins et des personnes vulnérables.
4. Je m'éloigne des cours d'eau et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts.

L'événement a débuté :

5. Je ne m'engage pas sur une route inondée, en voiture comme à pied (pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture)
6. Je ne sors pas en cas d'orage. Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre.
7. Je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en hauteur, en étage. Les caves, les garages et les parkings souterrains peuvent rapidement être inondés.
8. Je ne vais pas, en cas d'inondation, chercher mes enfants à l'école, ils sont en sécurité.

Recette de brioche

- 250 g de farine
- 1 sachet de levure de boulanger
- 3 cuillères à soupe de lait
- 2 cuillères à soupe d'eau
- 2 œufs
- 100 g de beurre
- 2 cuillères à soupe bombées de sucre
- 1 cuillère à café rase de sel

Mélanger la farine et la levure, ajouter l'eau et le lait tiède. Pétrir 1 mn au batteur.

Ajouter le sucre, le sel et les œufs. Pétrir 10 mn.

Ajouter le beurre mou en 3 fois et pétrir 10 mn.

Recouvrir la terrine d'un torchon et faire lever la pâte pendant 50 mn (à 25°). Puis pétrir de nouveau 1 mn.

Façonner la brioche en petites boules ou en moule.

Recouvrir d'un torchon et laisser monter 70 mn.

Préchauffer le four à thermostat 6 et enfourner la brioche pendant 30 à 35 mn.

Ceux qui ont assisté à la dernière cérémonie du 11 novembre ont pu constater qu'il y avait deux drapeaux des Anciens combattants.

L'ancien drapeau est un don fait aux Anciens combattants de la commune après la première guerre mondiale par Mme Suveran en souvenir de son fils Edmond mort le 2 octobre 1914 à Faucoucourt dans l'Aisne à l'âge de 20 ans.

Depuis il a régulièrement été utilisé dans les différentes cérémonies impliquant les Anciens combattants. Malgré sa très bonne qualité, il a subi l'usure du temps et il était devenu indispensable de le remplacer.

Cependant ce drapeau fait partie de notre patrimoine et il sera conservé, avec d'autres objets, dans un local réservé au patrimoine et ouvert au public.

Associations et animations

Noël des enfants

L'amicale laïque de l'école a offert aux enfants un spectacle : « ZOUM le clown ».

Les parents de l'amicale ont également organisé le repas de Noël cuisiné en majorité avec des produits de l'Ardèche.

A l'occasion de cette soirée, les enfants de l'école ont présenté un conte accompagné en musique par le groupe de percussions de l'atelier périscolaire. Le décor était réalisé par la classe des grands, les acteurs joués par les PS/MS. Les enfants ont interprété des chants de Noël et le père Noël a apporté des cadeaux offerts par l'amicale des parents d'élèves.

Quelle belle soirée !

A l'école il y a également la maison de l'image qui est venue une journée dans la classe de Nadine, atelier le matin et film l'après-midi "Ma vie de courgette".

Le soir, un film tout public projeté à la salle des fêtes : "Bienvenue à Marly Gaumont"

L'association Altitude 500 met en place un Café-partage, papotage, tricotage, tarot le 2ème samedi et le 4ème dimanche de chaque mois à partir de 15H à la salle des associations.

L'idée est d'ouvrir un lieu à toute personne qui désire passer un bon moment autour d'un thé, d'un café, d'une boisson, déguster des gâteaux "maison" dans une ambiance sympa.

Toutes les idées sont les bienvenues.

Nous récupérons de vieux pulls colorés et des pelotes de laine pour un atelier. Vous pouvez les déposer dans le hall de la mairie les jours d'ouverture ou à la salle des associations aux jours et heures d'ouverture du café partage.

Merci et à bientôt !

Pour le loto de l'amicale :

L'amicale laïque de l'école recueille des lots pour le loto.

Vous pouvez participer en apportant en mairie aux heures d'ouverture des lots que... vous aimeriez gagner.

Par avance merci.

Les habitants du village



Francis, notre sympathique facteur, est le portrait de ce nouveau numéro du P'tit journal.

En effet il quitte sa fonction pour prendre sa retraite.

Il va nous manquer notre cher facteur...

C'est quelqu'un de jovial, toujours le sourire et prêt à rendre service.

Un petit mot pour chacun, Francis prend même des nouvelles des familles, des enfants partis de la maison, il s'est vraiment attaché aux habitants du village au fil du temps...et nous aussi !

Il apprécie sa tournée sur St Andéol, ses jolis paysages, les différentes vues depuis les hameaux, il ne s'en lasse pas.

C'est à Aubenas qu'il a vu le jour, ses parents étaient agriculteurs à Asperjoc.

D'ailleurs il fait l'école d'agriculture au Pradel pendant 2 ans, enfin pas tout à fait car à l'époque l'école ne fonctionne que l'hiver puisque le reste de l'année il faut s'occuper des terres.

Ensuite il travaille pendant 7 ans dans le transport de fruits, entrecoupé par son départ à l'armée.

Puis en 1986 Francis entre à la Poste, son premier poste est à Langres, il y restera un an et demi. Il revient en Ardèche, à Aubenas, St Privat, St Paul le Jeune, Thuyets, Lalevade.

Et c'est en 2006 que nous avons la chance de le voir arriver sur notre commune...

Francis commence sa journée par le tri du courrier à Lalevade, puis une partie de Vals, la Serrette, Oise, le village, Boissignol, le Plot, Barthe, le Bénéfice, les Badels, la Conquête, la Malette, Vignole, Durou, Massiol, Figères, le Mas, le Régenge, Sarjac, Montagnac, Haut Ségur, les Comtes, les Esclauses, Fontbonne, Chambigon, Rieu, en ramassant aussi le courrier des boîtes postales sur son chemin, Vals et retour à Lalevade.

Francis vit à la campagne alors il y a toujours de quoi faire : la récolte des châtaignes, le jardinage, s'occuper de ses volailles, de ses chèvres ; il en a 8, et fait même du fromage.

Il prend aussi soin de son père qui vit près de chez lui, ses journées sont bien remplies !

Il aime voyager, découvrir d'autres régions, d'autres paysages...

Mais ne va-t-il pas s'ennuyer notre facteur de ne plus voir autant de monde ? De ne plus arpenter les petites routes sinueuses de notre campagne ?

Rien n'est moins sûr !.....

Profite bien de ta retraite Francis et reviens à St Andéol nous donner de tes nouvelles !

LE P'TIT JOURNAL DE ST ANDEOL DE VALS

LES RENDEZ-VOUS 2017

JANVIER

- **Samedi 7** : allumage du four (*Les amis de St Andéol*)
- **Jeudi 5** : Vœux du Maire
- **Dimanche 15** : Repas des aînés (CCAS)
Randonnée à St Andéol (SAVA)
- **Dimanche 22** : randonnée à Aubignas (SAVA)
- **Dimanche 29** : Repas cochonnailles à 12H (SAVA, *Les amis de St Andéol*)

FEVRIER

- **Samedi 4** : allumage du four (*Les amis de St Andéol*)
- **Dimanche 12** : loto à 14H (*Amicale laïque*)
Randonnée à St Etienne de B. (SAVA)
- **Samedi 18** : Choucroute à 19H30 (*les amis de St Andéol*)
- **Samedi 25** : repas de la chasse à 19h30 (ACCA)
- **Dimanche 26** : Rando raquettes à Bel Air (SAVA)

MARS

- **Samedi 4** : allumage du four (*Les amis de St Andéol*)
- **Vendredi 10 mars** : cinéma à 20H30 (*Commission culture*)
- **Dimanche 12** : Randonnée à Vallon (SAVA)
- **Samedi 25** : concours de belote à 20H30 (SAVA)
- **Dimanche 26** : Randonnée à Brahic (SAVA)

AVRIL

- **Samedi 1er** : allumage du four (*Les amis de St Andéol*)
- **Dimanche 9** : randonnée à Jaujac (SAVA)
- **Samedi 22** : journée du patrimoine à partir de 9H (*Les amis de St Andéol*)
- **Dimanche 30** : randonnée à St André Lachamp (SAVA)

MAI

- **Samedi 6** : allumage du four (*Les amis de St Andéol*)
- **Samedi 13** : théâtre à 20H (*Chorale*)
- **Dimanche 14** : théâtre à 16H (*Chorale*)
Randonnée à Chandolas (SAVA)
- **Dimanche 21** : randonnée à St Julien du Gua

JUIN

- **Samedi 3** : allumage du four (*Les amis de St Andéol*)
- **Dimanche 11** : randonnée à La croix de Bauzon (SAVA)
- **Dimanche 25** : randonnée à Montselgues (SAVA)

JUILLET

- **Samedi 1er** : allumage du four
(Les amis de St Andéol)
- **Samedi 1^{er}** : Kermesse de l'école à 16H
(Amicale laïque)
- **Samedi 8** : Village en Musique à 17H
(Altitude 500), feux d'artifice (Mairie)
- **Vendredi 14** : tournoi de foot
intergénérationnel *(les amis de St Andéol)*

AOUT

- **Samedi 5** : allumage du four
(Les amis de St Andéol)
- Date à déterminer : Film
documentaire *(Commission culture)*

SEPTEMBRE

- **Vendredi 1^{er}** cinéma en plein air
(Commission culture)
- **Samedi 2** : allumage du four
(Les amis de St Andéol) et accueil des
nouveaux habitants (Mairie)
- **Samedi 2 et dimanche 3** : stage
d'aquarelle *(Altitude 500)*

OCTOBRE

- **Samedi 7** : allumage du four
(Les amis de St Andéol)
- **Vendredi 6** : théâtre à 20h30 *(commission
culture)*
- **Samedi 21** : soirée crique à 20 h *(Les amis
de St Andéol)*

NOVEMBRE

- **Samedi 4** : allumage du four
(Les amis de St Andéol)
- **Dimanche 5** : Cassoulet à 12H
(Chorale)

DECEMBRE

- **Samedi 2** : allumage du four
(Les amis de St Andéol)
- **Samedi 2** : castagnade, soupe au
chou à 18H *(Les amis de St Andéol)*
- **Dimanche 17** : chants de Noël à
17H30 *(Chorale)*
- **Vendredi 22** : Repas de Noël à 18H
(Amicale laïque)

Elections

- **Elections présidentielles :**
 - 1^{er} tour : Dimanche 23 avril
 - 2^{ème} tour : Dimanche 7 mai
- **Elections Législatives :**
 - 1^{er} tour : 11 juin
 - 2^{ème} tour : 18 juin

Activités à la Salle polyvalente

- Chorale le mardi à 17h30
- Danse moderne le mercredi à 17h30
pour les enfants, à 19h pour les ados et
les adultes
- Gym le jeudi 19h

Activités à la Salle des associations

- Belote le jeudi 20h30
- Café partage le 2^{ème} samedi et le 4^{ème}
dimanche de chaque mois à partir de 15H